

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 19 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Messages œcuméniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Recherche salutaire

Villes maudites

Il y a de par le monde des villes qui semblent vraiment maudites. Beyrouth, par exemple, écrasée impitoyablement sous le feu et l'acier des bombes syriennes: génocide cynique que les Grands (URSS et USA) n'ont même pas le courage de dénoncer. Il y a, bien sûr, ces métropoles tentaculaires du tiers monde, rongées par le cancer de la misère: Calcutta, Le Caire, Mexico, Rio et autres capitales africaines, cernées de bidonvilles puants, où l'enfant n'a guère de chances d'apprendre un jour ce que peut vouloir dire «dignité de la personne humaine».

Mais le tiers monde n'a pas le monopole des villes sinistrées. Tout près de nous, Liverpool, selon l'expression d'un professeur local de sociologie, n'est plus «un point sur la carte de l'Angleterre, mais une tache». Avec ses dizaines de milliers de chômeurs et ses immeubles tombant en ruine, l'ancien troisième port mondial pour le fret fait figure d'épouvantail. Et ce n'est pas la centaine de supporters morts à Sheffield qui va arranger son sinistre visage. Mais il y a plus étonnant encore: Washington, capitale fédérale des

Etats-Unis et... capitale du crime. A l'échelle des States, ce n'est pourtant qu'une ville de 640 000 habitants. Mais, en 1988, avec 554 morts violentes – presque uniquement des jeunes noirs ayant affaire avec le «crack», drogue hyper-dangereuse, elle dépasse à elle seule les morts de l'Intifada des territoires occupés par Israël. C'est dire l'ampleur du phénomène...

Passant un dimanche en Valais, invité à la première communion d'une petite fille qui voulait connaître le prêtre qui l'avait baptisée, je songeais à ces villes. J'y songeais d'autant plus que là, dans le village accroché aux premières pentes de la montagne, je voyais des enfants heureux, souriants, épanouis, affectueux. Et j'y songeais plus encore parce que les parents de la petite Nathalie me confièrent qu'ils avaient quitté la ville (Genève) «pour le bien des enfants».

Pourtant, Dieu sait si Genève n'a rien de Washington ou Liverpool! Mais déjà, avec un village valaisan, la différence est perceptible: pour les enfants, il est plus difficile de bien sentir leurs racines, de bien découvrir le fond de leur culture, de vivre une certaine communion avec

la nature, de se préserver d'un stress précoce et sournois, bref, de grandir dans de bonnes conditions.

Il ne s'agit certes pas de rêver d'un hypothétique «retour à la nature», ni même de nier les réelles valeurs issues de la civilisation urbaine. Mais je crois qu'il nous faut tirer certaines leçons d'expériences et d'échecs actuels. Ne nous laissons pas embarquer dans les pièges du gigantisme et de la centralisation! Ces tristes banlieues de villes mamouths ne peuvent engendrer que des vies blessées, atrophiées. Elles ne permettent pas à l'humain de devenir ce qu'il est réellement, de découvrir sa dignité.

Aussi j'apprécie de plus en plus le fait de vivre dans un petit pays où c'est d'abord la commune qui compte, puis le canton, et seulement après le pays. Dans un pays où la pyramide repose sur sa base et non sur sa pointe... même avec les lenteurs que cela peut représenter. Au moins a-t-on encore l'impression de pouvoir maîtriser un peu le déroulement des choses. Au moins la notion de «prochain» peut-elle encore garder un sens concret. Et je dis au Seigneur: «Protège les humains de la tentation de construire des tours de Babel! Empêche-les de jouer aux apprentis sorciers! Trop d'innocents doivent en souffrir...»

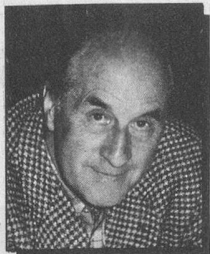
Abbé J.-P. de S., Genève

L'angoisse métaphysique: ou l'apaiser avec un dieu, ou la noyer dans le plaisir, ou la guérir avec des pilules.

Jean Rostand
(1894-1977)

Quel homme que ce Jean Rostand! Ecrivain, moraliste, philosophe, savant en biologie, il fit preuve dans chaque discipline d'une probité intellectuelle indiscutable et d'une modestie profonde. Il avait le sens de la justice sociale, défendait les faibles, aimait son prochain comme le recommandent les religions, n'en suivait aucune et faisait figure d'apôtre laïque. Libre penseur, scientifique sans concession, il ne craint pas de reconnaître les doutes qui caractérisent son athéisme. Il ne démolit pas. Trop intelligent pour se livrer à ce petit jeu inutile. Au contraire, la plupart de ses écrits sont une source de réflexion pour le croyant. D'où la pensée en exergue à nos quelques lignes.

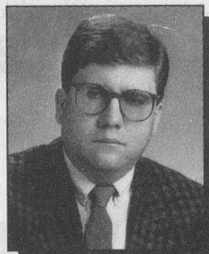
L'angoisse métaphysique? Une manière de nous poser les questions essentielles: d'où venons-nous? que faisons-nous sur cette terre? et après, où allons-nous? N'importe quel homme, doué d'intelligence, est acculé à ces questions. J. Rostand les précise ainsi: «Qu'est-ce que l'homme? Que représente-t-il dans l'ensemble des choses? Qu'est-ce qui s'efface de l'univers quand périt un individu? «Point n'est besoin d'être



un savant de son envergure pour se poser ces questions cruciales, y réfléchir longuement et essayer de donner une réponse à ce qu'il appelle «l'angoisse métaphysique». A quoi, avec un humour noir, il propose trois «remèdes». Le dernier, le pire, «la guérison» par les pilules. Entend-il par là les drogues de toutes sortes qui assassinent tant des gens? Ou pense-t-il à l'échappatoire du suicide? Drôle de guérison, puisqu'elle est synonyme de mort. Bien pauvres et à plaindre ceux qui en sont réduits à cette douloureuse extrémité.

Deuxième «remède»: noyer cette angoisse dans les plaisirs. «Mangeons et buvons car demain nous mourrons!» En y ajoutant tous les raffinements de la sensualité que le génie humain cultive. C'est le fameux «carpe diem» des Anciens, profite du jour qui passe pour la jouissance qui s'offre. Dernier «remède» cité en premier, à juste titre: apaiser cette angoisse par un dieu. Bien sûr, athée clairvoyant et intuitif, il se garde de formuler une réponse précise. Mais pour nous, il en existe une, sûre unique, qu'on ne peut imposer, mais proposer, avec toute la force de notre foi et la rigueur de notre conviction, soulignées par l'exemple de notre comportement: Le Dieu révélé en Jésus-Christ. L'angoisse métaphysique d'un croyant vivant peut subsister et susciter une recherche salutaire. Mais elle a un ancrage d'une sûreté éternelle. On est tenu, à la vie et à la mort par le Dieu de l'amour.

J.-R. L. Peseux



Vers une monnaie européenne?

Les leçons de l'histoire suisse

Dans les pays voisins, membres de la Communauté européenne, des voix se font entendre en faveur d'une union monétaire. MM. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing, pères fondateurs du système monétaire européen et co-présidents du Comité pour l'union monétaire de l'Europe, préconisent l'émission de billets de banque en écus.

Il m'a semblé intéressant de comparer cette démarche au processus historique et économique qui a conduit la Suisse à sa propre unification monétaire. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, les particularismes locaux, solidement enracinés, font coexister une multiplicité de monnaies: thalers, dicken, groschen, batz, rappen... Les monnaies des pays voisins ont également souvent cours légal dans notre pays: pièces savoyardes, testons lombards, louis d'or français, thalers prussiens. Des tentatives d'alliance monétaire ont bien lieu mais elles restent éphémères et les émissions communes à plusieurs cantons sont insignifiantes.

Le franc suisse apparaît pour la première fois en 1799. La République helvétique, qui succède alors à l'ancienne Confédération sous la pression des armées françaises, se veut «une et indivisible». Elle affirme son centralisme en se dotant d'une monnaie unique. Le franc suisse se définit alors par 6,66 grammes d'argent fin. Il est divisé en dix batz ou cent rappen, ce qui permet de concilier le système décimal avec les monnaies antérieures. Quatre ans plus tard, en 1803, l'Acte de médiation rompt avec l'idée de république «une et indivisible» et restaure la tradition fédéraliste. Parallèlement, les monnaies locales reprennent vigueur face au jeune franc suisse qui se superpose aux systèmes cantonaux: les Grisons frappent un doublon d'or, Lucerne une pièce d'or de Fr. 20.- et Fr. 10.-, Berne un thaler d'argent de Fr. 4.-.

La chute de Napoléon est aussi celle du franc suisse. La restauration rend à septante-neuf autorités le droit de battre monnaie (cantons et demi-cantons, villes, princes séculiers ou d'Eglise). Plus de huit cents sortes de monnaies circulent dans notre pays.



En 1818, un guide de voyage donne ce sage conseil: «Avant d'entreprendre un voyage de plusieurs jours en Suisse, le voyageur sera bien avisé, à son entrée dans le pays, de consulter la carte et de noter par quels cantons passe son chemin afin de savoir de quelles monnaies il doit se munir. Il fera bien également de dissimuler soigneusement les valeurs qu'il a déjà utilisées ou dont il aura encore besoin car elles sont parfois vues d'un très mauvais œil». Ce n'est qu'en 1948, après l'adaptation de la Constitution fédérale, que notre pays réalise définitivement son unification monétaire. Les partisans du franc l'emportent à cette occasion sur ceux du florin.

La genèse du franc suisse démontre que l'unité politique doit précéder et induire l'unification monétaire. Le droit de battre monnaie est un droit régalien, signe d'indépendance et de souveraineté, à preuve l'opposition farouche du Royaume-Uni à l'union monétaire européenne. La circulation de billets de banque, libellés, en écus n'est sans doute pas pour demain.

G. B.
Fondé de pouvoir à l'UBS